

Les notes



2018 | n°4

Bilan des concours 2018

Synthèse de l'enquête 2018 sur l'admission

Note rédigée par : S. Pommier, année universitaire 2017-2018 – Octobre

université
PARIS-SACLAY

Introduction	2
Orientations, principes et critères communs à toutes les écoles doctorales	2
Les objectifs affirmés dans la charte du doctorat, dans la charte européenne et dans le cadre national pour l'admission de tous les doctorants	2
Enquête annuelle auprès des doctorants et des encadrants	3
Action doctorale Internationale 2018	9
Les objectifs et critères d'éligibilité propres à ce concours.....	9
La commission	9
Bilan du concours	10
Contrats doctoraux « handicap »	11
Les objectifs et critères d'éligibilité propres à ce concours.....	11
Contrats doctoraux MESRI	12
Les objectifs et critères d'éligibilité propres à ce concours.....	12
Le rôle des Jurys et commissions d'admission	12
Les contrats doctoraux attribués	13
Résultats	13
Ecoles doctorales	18
n°566 : sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH)	18
n°567 : sciences du végétal : du gène à l'écosystème (SDV)	20
n°568 : signalisations et réseaux intégratifs en biologie (Biosigne)	21
n°569 : Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué (ITFA)	22
n°570 : santé publique (EDSP)	24
n°571 : sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes (2MIB)	25
n°572 : ondes et matières (EDOM).....	27
n°573 : interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation (Interfaces)	28
n°574 : mathématiques Hadamard (EDMH).....	30
n°575 : electrical, optical, bio-physics and engineering (EOBE).....	32
n°576 : particules hadrons énergie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation (Pheniics).....	33
n°577 : structure et dynamique des systèmes vivants (SDSV)	34
n°578 : sciences de l'homme et de la société (SHS).....	36
n°579 : sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences (SMEMAG)	38
n°580 : sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)*	39
n°581 : agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES).....	41
n°582 : oncologie : biologie - médecine - santé (CBMS)	42
n°127 : astronomie et astrophysique d'Ile-de-France (AAIF)	43
n°129 : sciences de l'environnement d'Ile-de-France (SEIF)	45
n°564 : physique de l'Ile-de-France (PIF).....	46



INTRODUCTION

Ce rapport présente le bilan des opérations de recrutement de doctorants sur le programme de l'IDEX ADI2018 et sur les contrats doctoraux des établissements d'enseignement supérieur financés par la dotation du ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Ces concours, organisés par les écoles doctorales et le collège doctoral, permettent de recruter plus de 300 doctorants parmi les quelques 1200 que nous recrutons chaque année. Les autres financements sont apportés par des contrats de recherche publics (ANR, H2020), des partenariats avec des entreprises (par ex. CIFRE) ou des financements encourageant la mobilité internationale au niveau doctorat. Parmi les 5400 doctorants de l'Université Paris-Saclay, 500 sont engagés dans une activité professionnelle qualifiée qu'ils mènent en parallèle de leur thèse et ne disposent pas de financement dédié à la préparation de leur thèse.

Ce rapport fait également un bilan de l'enquête annuelle auprès des doctorants et de leurs encadrants afin de synthétiser leurs réponses aux questions concernant spécifiquement la mise en oeuvre de la politique d'admission des doctorants.

ORIENTATIONS, PRINCIPES ET CRITERES COMMUNS A TOUTES LES ECOLES DOCTORALES

Les objectifs affirmés dans la charte du doctorat¹, dans la charte européenne² et dans le cadre national³ pour l'admission de tous les doctorants

Cadre national de la formation doctorale: « Les écoles doctorales mettent en œuvre une **politique d'admission des doctorants** en leur sein, fondée sur des **critères explicites et publics**, informent les étudiants sur les conditions d'accès, les compétences requises, les financements susceptibles d'être obtenus, la nature, la qualité et les taux d'activité professionnelle après l'obtention du doctorat. Elles participent à la recherche des financements, en **proposent l'attribution** afin de permettre aux doctorants de préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions. »

Charte du doctorat de l'Université Paris-Saclay « Ensemble, les établissements membres et associés de l'Université Paris-Saclay :

- se sont engagés à mutualiser leurs moyens, **coordonner leurs capacités de recherche** et leur **potentiel d'encadrement**, pour promouvoir, structurer et assurer la visibilité, d'une offre de formation doctorale de qualité ;

¹ <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/la-charte-du-doctorat>

² <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid96323/charte-europeenne-chercheur-code-conduite-pour-recrutement-des-chercheurs.html>

³ https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=E6B58F28D75EC9A412F00E5D8B1B9EA2.tplgfr36s_2?idArticle=LEGIARTL000032588153&cidTexte=LEGITEXT000032588091&dateTexte=20180124

⁴



- organisent un suivi de la mise en œuvre de la politique de formation doctorale commune ; s'assurent de la transparence, de l'équité, de l'ouverture de chacun des processus ;
- organisent collectivement un **recrutement des doctorants et des doctorantes** qui soit **transparent, ouvert, équitable** et conduit selon des principes reconnus au niveau international, en particulier ceux énoncés dans la **charte européenne** du chercheur et le code de conduite pour le [recrutement des chercheurs](#) ;
- recherchent l'excellence et encouragent l'originalité et la prise de risque scientifique, l'ouverture internationale et interdisciplinaire des projets doctoraux engagés ;
- s'efforcent de prendre les mesures nécessaires pour développer et maintenir un environnement de recherche et une culture de travail propice et stimulante, **dans les unités de recherche dont ils sont tutelles**, afin que les doctorants soient **encadrés et suivis personnellement** et disposent des **conditions nécessaires** pour pouvoir mener à terme leurs projets doctoraux ;
- œuvrent pour une reconnaissance de la période doctorale comme une **expérience professionnelle** valorisable par les docteurs et docteuses ; encouragent et soutiennent les initiatives visant à développer, améliorer et consolider les perspectives de carrière des docteurs et docteuses, dans le secteur privé ou public, en France ou à l'international, pour l'ensemble des métiers de la recherche et de l'innovation, faisant appel à une expertise de haut niveau, et plus généralement pour toutes les activités qui font appel aux compétences développées lors de la formation doctorale. »

[Charte européenne de la recherche et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs](#) « **Selection committees** should bring together diverse expertise and competences and should have an adequate gender balance and, where appropriate and feasible, include members from different sectors (public and private) and disciplines, including from other countries and with **relevant experience to assess the candidate**. Whenever possible, a wide range of selection practices should be used, such as **external expert assessment** and **face-to-face interviews**. Members of selection panels should be adequately trained. »

ENQUETE ANNUELLE AUPRES DES DOCTORANTS ET DES ENCADRANTS

Une enquête « de satisfaction » a été conduite entre mi-décembre 2017 et mi-janvier 2018, dans le cadre de la « démarche qualité ». Le taux de participation à l'enquête est de l'ordre de **15%** : **799** doctorants ont répondu pour **5440** inscrits en 2017-2018. **710** directeurs de thèse ont également répondu. Le questionnaire abordait plusieurs thématiques, dont celle de l'admission en doctorat. Il comprenait au total plus de 100 questions, ce qui a sans doute limité le taux de réponse et, compte tenu de la nature de cette enquête, les questions appellent des réponses subjectives.

Avez-vous lu la charte du doctorat ?	Complètement	Dans les grandes lignes	Pas du tout	Ensemble
Très clairs	27%	20%	14%	21%
Assez clairs	43%	42%	35%	41%
Peu clairs	26%	31%	33%	30%
Pas clairs du tout	5%	6%	19%	7%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Réponses des doctorants à la question : « Selon vous, droits et devoirs, les rôles et responsabilités du Jury ou de la commission d'admission sont ? » - en colonnes - en fonction de leur réponse à la question « avez-vous lu la charte du doctorat ? » - en lignes.

Les questions « générales » sur l'admission ont été posées à tous tandis-que les questions plus spécifiques à la procédure d'admission d'UPSaclay n'ont été posées qu'aux doctorants ayant déclaré être en 1^{ère} et 2^{ème}



année. Toutes les questions ont été posées aux directeurs de thèse sans faire de distinction selon qu'ils dirigent ou pas des doctorants recrutés depuis la mise en place des écoles doctorales d'UPSaclay.

Les premières questions « générales » portaient sur leur degré d'information sur le sujet. Le rôle de la commission ou du Jury d'admission est perçu comme clair ou très clair pour 62% des doctorants (70% parmi ceux qui déclarent avoir lu complètement la charte du doctorat et 49% chez ceux qui ne l'ont pas lue du tout) et par 73% des directeurs de thèse.

Avez-vous lu la charte du doctorat ?	Complètement	Dans les grandes lignes	Pas du tout	Ensemble
Très clairs	23%	24%	16%	23%
Assez clairs	49%	51%	49%	50%
Peu clairs	23%	20%	29%	22%
Pas clairs du tout	5%	5%	6%	5%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Réponses des directeurs de thèse à la question : « Selon vous, droits et devoirs, les rôles et responsabilités du Jury ou de la commission d'admission sont ? » - en colonnes - en fonction de leur réponse à la question « avez-vous lu la charte du doctorat » - en lignes.

A votre avis, pour le devenir professionnel des docteurs l'action suivante est	Très importante		Assez importante		Peu importante		Sans importance	
	Doct	DT	Doct	DT	Doct	DT	Doct	DT
Enquêtes sur l'emploi des docteurs	40%	37%	46%	50%	11%	12%	3%	2%
Forum pour l'emploi des docteurs	37%	36%	48%	50%	12%	12%	3%	1%
Présence d'industriels dans les conseils de l'Université	32%	14%	43%	46%	17%	26%	9%	15%
Association des Alumni	26%	29%	47%	49%	23%	19%	4%	3%
Parcours de formation "Carrières de docteurs"	24%	18%	41%	55%	30%	22%	5%	5%
Groupe LinkedIn (Doctorants & Alumni Université Paris-Saclay)	24%	20%	40%	50%	30%	26%	6%	5%
Sélection à l'entrée en doctorat, communication sur les concours	21%	18%	42%	45%	27%	27%	11%	9%
Classement de Shanghai ou autre classement international des universités	15%	6%	28%	26%	34%	39%	23%	29%

Réponses des doctorants (Doct) et des directeurs de thèse (DT) à la question : « A votre avis, pour le devenir professionnel des docteurs, l'action suivante est très, assez, peu ou sans importance ? »

Ils ont également été interrogés sur l'importance de diverses actions pour l'employabilité des docteurs. **63%** des doctorants et des directeurs de thèse estiment que la sélection à l'entrée en doctorat et la communication sur les concours est importante ou très importante pour le devenir professionnel des docteurs. Mais cela est jugé moins important, comparativement à d'autres actions, telles que les enquêtes sur le devenir des docteurs, les forums ou la présence d'industriels dans les conseils de l'Université.

Enfin, des questions leur sont été posées sur la procédure actuelle d'admission en doctorat de l'Université Paris-Saclay :



Affirmations	Tout à fait d'accord		Plutôt d'accord		Plutôt pas d'accord		Pas d'accord du tout	
	Doct	DT	Doct	DT	Doct	DT	Doct	DT
Etre auditionné par un Jury ou une commission d'admission est un exercice utile pour un futur doctorant et qui lui demande de bien s'approprier le sujet de thèse et la démarche dès le début, de bien cerner les enjeux	32%	30%	50%	47%	14%	7%	4%	16%
L'audition systématique des candidats par l'école doctorale rassure les employeurs (en particulier non académiques) et contribue à la reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle par les entreprises	20%	16%	48%	40%	25%	13%	8%	31%
La procédure d'admission de mon école doctorale est ouverte, transparente et utilise des critères explicites, je trouve facilement les informations dont j'ai besoin	19%	19%	44%	52%	26%	8%	11%	21%
Le système de gestion des candidatures est facile à utiliser	12%	10%	44%	50%	31%	10%	13%	30%

Réponses des doctorants (Doct) et des directeurs de thèse (DT) à la question : « Concernant la procédure d'admission (mode concours et hors concours), que pensez-vous des affirmations suivantes ? »

La majorité des doctorants en première et deuxième année et des directeurs de thèse estiment que les auditions des candidats sont un exercice utile et susceptible de contribuer à la reconnaissance du doctorat, notamment dans les entreprises, bien que cette dernière affirmation soit moins partagée par les directeurs de thèse que par les doctorants.

Ils sont majoritaires également à estimer que la procédure d'admission de leur école doctorale est ouverte et transparente, qu'ils sont bien informés et que le système de gestion des candidatures est facile à utiliser.

Mais il faut noter que 44% des doctorants et 40% des directeurs de thèse estiment que le système de gestion des candidatures n'est pas facile à utiliser. Les réponses en champ libre éclairent ces réponses. Ceux qui ont estimé que le système de gestion des candidatures n'était pas facile à utiliser font pour la plupart référence, non pas au module de gestion des candidatures à l'admission en doctorat, mais au circuit de signature et aux pièces à fournir pour l'inscription ou la ré-inscription annuelle en doctorat (qui est également géré par Adum). Très peu de commentaires ont portés spécifiquement sur le module de gestion des candidatures. Par ailleurs, les développements ont été mis en place pour pouvoir dématérialiser le circuit de signature de manière à simplifier fortement les démarches d'inscription.

Pour revenir à la procédure d'admission, les directeurs de thèse ont été beaucoup plus nombreux que les doctorants à s'exprimer sur le sujet. Leurs réponses en champ libre révèlent une certaine tension entre :

- d'une part des attentes d'harmonisation des procédures et de généralisation des modalités d'admission afin de garantir davantage d'équité entre les candidats selon les diverses voies de financement, selon les diverses écoles doctorales ou selon les divers établissements,
- d'autre part une certaine vigilance vis-à-vis du fonctionnement des Jurys d'admission des écoles doctorales, en particulier lorsque ceux-ci sont chargés de la sélection et du « contrôle » exercé par l'école doctorale sur l'admission des doctorants.

Quelques commentaires illustrant ces divers points de vue ont été sélectionnés ci-après.



Un directeur de thèse : Il est nécessaire que les candidats qui postulent à un financement par voie "de choix" (sur financement par ressources propres) soient auditionnés. Aujourd'hui, trop de candidatures faibles passent par cette voie, ce qui constitue une grande injustice par rapport aux excellents candidats qui se présentent au concours.

Un directeur de thèse : La procédure de sélection des candidats par l'ED pour leur fournir des bourses de thèses manque de transparence. Il est essentiel que la composition des jurys de sélection change plus fréquemment et qu'il y ait davantage de contrôle sur l'attribution de bourses pour que celles-ci n'aillent pas toujours aux mêmes.

Un directeur de thèse : L'uniformisation des procédures entre les différentes ED n'est pas effective aujourd'hui. Cela laisse planer un doute sur les procédures de recrutements.

Un directeur de thèse : Une audition systématique avec rapport et avis pour les doctorants hors-concours serait obligatoire.

Nombre de doctorants sélectionnés en interne par les laboratoires disposant de ressources propres ont un niveau inférieur à certains qui n'ont pas été admis lors du concours. Un dispositif permettant de sélectionner les étudiants sur liste complémentaire de façon prioritaire serait plus juste.

Un doctorant : The admission procedure is quite transparent and standard. But it's difficult to find the links in the first place, to apply.

Un doctorant : Les jurys de chaque ED devraient être totalement externes aux laboratoires rattachés à l'ED en question afin d'éviter les inégalités de jugement des candidats. Ils devraient également être modifiés d'une année à l'autre.

Un directeur de thèse :

- c'est très bien, cela nous garantit des très bons doctorants
- faire un suivi des travaux des doctorants avec des contrats doctoraux et mettre en place des pénalités dans le cas où un doctorant avec ce type de financement n'a pas réussi à soutenir sa thèse (car a priori ces doctorants sont bons, vu la procédure de sélection)

Un directeur de thèse :

- renouveler les responsables des écoles doctorales (pas plus de deux mandats successifs) pour apporter du sang neuf
- pour le concours de recrutement aux allocations doctorales, exclure les membres du jury ayant un candidat qui se présente
- trouver une règle pour une répartition plus équitable des allocations de recherche

Un directeur de thèse : Arrêtons les commissions "théodule" et recentrons-nous sur le cœur de notre métier. Le directeur de recherche et le directeur de laboratoire sont assez responsables pour mesurer l'intérêt d'un thème de recherche et la qualité d'un doctorant.

Concernant les critères de sélection, certains directeurs de thèse s'inquiètent également des biais qui peuvent découler d'une audition, d'une part entre des candidats externes et des candidats issus des M2 locaux et dont le sujet de thèse vient en continuité de leurs travaux de master et d'autre part entre les candidats selon leur aisance à l'oral et la maîtrise de la langue française ou anglaise pour les étrangers.



Il est utile de préciser, à ce stade, que lorsque les écoles doctorales sont chargées de la sélection, celle-ci est faite en deux étapes (**sur dossier** puis **après audition**) parmi des candidat(e)s qui ont **déjà été retenu(e)s par les directeurs et directrices de thèse**. Le dossier académique et les premières réalisations des candidats (rapports de stages ou de projets, dans certains cas des publications) sont évidemment pris en compte par le Jury dans la première phase.

Les remarques (nombreuses) sur l'effet potentiel de la **préparation des candidats** et de leur **appropriation du sujet** posent une question de fond. Le niveau de préparation des candidats pour l'audition dépend de la relation déjà établie entre les candidats et leurs directeurs de thèse pressentis et ne peut-être que plus élevé lorsque le sujet de thèse est en continuité de leurs travaux de master 2. Cette préparation est un atout pour le bon déroulement de la thèse mais ne signifie pas que les candidats sont avantagés lors du concours. Les Jurys attendent un niveau d'appropriation du sujet plus important des candidats qui ont déjà travaillé sur le sujet dans le cadre de leur master.

Une plus grande intégration entre master et doctorat (Graduate School) permettra aux étudiants d'être intégré à un laboratoire, de co-construire progressivement leur sujet de thèse au cours de leurs deux années de master et de commencer ainsi leurs travaux de recherche beaucoup plus tôt dans leur cursus qu'aujourd'hui. Intégrer les étudiants étrangers plus tôt dans leur cursus faciliterait également leur apprentissage de la langue et leur adaptation au système français. L'hétérogénéité du niveau d'appropriation de leurs sujets par les candidats devrait donc s'accroître.

Comme il est peu probable et certainement peu souhaitable que tous les candidats soient déjà intégrés dans nos masters, il conviendra peut-être, dans les futures « Graduate Schools » de définir quelle proportion de candidats primo-arrivants nous souhaiterons recruter. Et pour éviter les biais, il conviendra peut-être d'organiser « formellement » deux Jurys en parallèle ou l'un après l'autre, un pour les candidats déjà intégrés dans nos futures « Graduate Schools » et un autre pour les candidats externes. Ce sujet devra faire l'objet d'une réflexion approfondie et collégiale.

Un directeur de thèse : Je pense qu'il est difficilement pensable qu'un étudiant ayant découvert quelques jours ou semaines le sujet sur lequel il postule puisse avoir suffisamment de recul pour le présenter et répondre aux questions du jury. Cela avantage très clairement les étudiants ayant réalisé leur master sur le sujet. Par ailleurs, plusieurs candidats présentés par mon groupe ont eu l'impression que le jury servait surtout à "éliminer" des candidats en leur posant des questions soit non pertinentes, soit volontairement déstabilisantes.

Une audition, oui, mais il faudrait que les règles soient bienveillantes et portent avant tout sur le candidat, son adéquation avec la recherche, plutôt que sur sa connaissance du sujet de thèse sur lequel il postule. Enfin, il me semble que si un candidat a été sélectionné par le responsable de la thèse c'est que celui-ci a trouvé qu'il convenait...Il serait préférable que pour les thèses dans les domaines scientifiques et techniques la maîtrise des langues française et anglaise ne soit pas le facteur principal de sélection.

Concernant les remarques sur la maîtrise de la langue, les auditions se font couramment en anglais lorsque les candidats ne maîtrisent pas suffisamment le français ou s'ils souhaitent montrer leurs aptitudes en anglais.

[L'article 11 de l'arrêté du 25 Mai 2016](#) précise que « Pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être **titulaire d'un diplôme national de master** ou d'un autre **diplôme conférant le grade de master**, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle **établissant son aptitude à la recherche** ». Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants **ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent** [...].



Un directeur de thèse : admission fondée sur l'oral et non sur la capacité d'écriture qui est pourtant la clé du potentiel à publier...on peut donc se tromper sur le choix de certains doctorants plus réservés à l'oral et pourtant capables de rédiger.

Un directeur de thèse : J'ai constaté que d'excellents étudiants étrangers (Amérique du sud, pays de l'Est, Afrique du Nord, Chine) ayant des difficultés dans la **maitrise de la langue française et un niveau d'anglais** insuffisant étaient très désavantagés par les modalités de concours des écoles doctorales (exposé oral avec questions) et par leur méconnaissance des procédures et des calendriers des concours.

Il serait préférable que pour les thèses dans les domaines scientifiques et techniques la maitrise des langues française et anglaise ne soit pas le facteur principal de sélection.

Les Jurys et commission d'admission sont donc invitées à s'assurer que les candidats ont bien acquis un niveau équivalent à un master et cela comprend notamment les aptitudes linguistiques des candidats, même si ce n'est évidemment pas le principal facteur de sélection.

Pour mémoire, le diplôme national de master, délivré au nom de l'Etat et bénéficiant de sa garantie, est obtenu après l'acquisition de 120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres, après la licence.

La formation de master doit comprendre :

- des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages
- une **initiation à la recherche** et, notamment, la **rédaction** d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels
- le diplôme national de master ne peut être délivré qu'après **validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue** vivante étrangère dont l'enseignement doit être inscrit dans les parcours types de formation.

Le présent rapport sur les opérations de sélection qui sont menées par les écoles doctorales et le collège doctoral a pour objet de répondre aux attentes de transparence, sur les processus et sur les résultats qui ont notamment été exprimées lors de cette enquête.



ACTION DOCTORALE INTERNATIONALE 2018

De 2012 à 2017, l'IDEX Paris-Saclay a permis de soutenir des projets doctoraux interdisciplinaires grâce au programme d'Initiative Doctorale Interdisciplinaire (IDI), qui a financé 30 nouveaux projets doctoraux interdisciplinaires chaque année sur cette période (pour un montant de 3.15 millions d'euros annuel). En 2018, ce programme a été suspendu, du fait du calendrier de l'évaluation de l'IDEX par le Jury international. Celui-ci permettait d'envisager une confirmation des moyens de l'IDEX et une décision du CA sur l'usage de ces moyens au plus tôt en Juin 2018, trop tard dans l'année universitaire pour engager un concours.

A partir de 2019, le collège doctoral et la direction des relations internationales de l'Université Paris-Saclay ont le projet de mettre en place un programme ambitieux de soutien aux projets doctoraux internationaux venant en complément du soutien à l'interdisciplinarité. L'objectif serait de maintenir le financement équivalent à 15 contrats doctoraux par an pour développer des projets interdisciplinaires et de consacrer le financement équivalent à 15 contrats doctoraux pour soutenir la mise en place d'environ 30 projets doctoraux par an en cotutelle internationale de thèse.

Dans cet objectif, en 2018, l'IDEX Paris-Saclay a financé [un programme expérimental](#), permettant d'engager des projets doctoraux en cotutelle internationale de thèse. Ce programme a été doté, fin juin 2018 d'un financement dédié à la mobilité et à l'accompagnement des projets doctoraux d'un montant total de **60k€** et d'un financement dédié à la rémunération des doctorants équivalent à 216 mois de salaire (ou **6 contrats doctoraux de 3 ans**)

Les objectifs et critères d'éligibilité propres à ce concours

Les candidats devaient avoir **déjà été admis à s'inscrire en doctorat** par l'une des 20 écoles doctorales de l'Université Paris-Saclay (candidats déjà qualifiés) et faire partie du périmètre de l'IDEX Paris-Saclay. Le projet doctoral est préparé dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse. La durée du séjour à l'Université Paris-Saclay est au minimum de 12 mois, la durée du séjour dans l'établissement partenaire étranger est au minimum de 12 mois également.

Les conditions envisagées doivent être compatibles avec la charte du doctorat de l'Université Paris-Saclay, le cadre réglementaire national et les règlements intérieurs du collège doctoral et de l'école doctorale, et répondre aux réglementations des structures équivalentes dans l'établissement partenaire de la cotutelle, dans le respect du cadre réglementaire du pays de cet établissement étranger.

La commission de sélection a tenu compte des critères suivants pour arbitrer entre les candidatures :

- 1 – Excellence de la candidature et du projet doctoral ;
- 2 - Conditions réunies pour un bon déroulement du projet doctoral dans un partenariat international ;
- 3 – L'intérêt institutionnel de ce partenariat international, son éventuel caractère stratégique.

La commission

La commission était composée des directeurs des relations internationales et du collège doctoral de l'Université Paris-Saclay, de directeurs ou directeurs adjoints d'écoles doctorales, de responsables des relations internationales des établissements membres de l'Université Paris-Saclay, de membres du conseil du collège doctoral représentant des établissements membres de l'Université Paris-Saclay. L'appel à candidature a été diffusé le 5 juillet avec une date limite de remise des dossiers le 15 juillet. La commission s'est réunie le 19 juillet de 14h30 à 18h.



Bilan du concours

12 projets de cotutelles ont été retenus en liste principale, tous co-financés, dont 6 femmes et 6 hommes. Un des candidats hommes en liste principale s'est désisté, et nous devrions donc accueillir 7 doctorantes et 5 doctorants.

	Candidatures	Liste principale	LC1	LC2	Non retenu
Femmes	17	6	1		10
Hommes	21	6		1	14
Ensemble	38	12	1	1	24

Les établissements partenaires de ces cotutelles internationales de thèse sont les suivants :

	Univ. Partenaires par pays
Allemagne	3
Ruhr Universität Bochum	
Universität des Saarlandes	
Universität zu Köln	
Australie	1
University of Western Australia	
Chine	1
Peking University	
Colombie	1
Universidad de Los Andes	
Grèce	1
National technical University of Athens	
Hongrie	1
University of physical education	
Italie	2
Scuola Normale Superiore Pisa	
Università di Torino	
Liban	1
Université Libanaise	
Royaume-Uni	1
University of Edinburgh	
Ensemble	12

Des candidatures ont été déposées dans 15 des 20 écoles doctorales et retenues dans 11 écoles doctorales (2 candidatures ont été retenues à EDMH).

Ecoles doctorales	Candidatures	LP	LC1	LC2
2MIB	4	1		
AAIF	1			



Biosigne	2			
EDMH	3	2		
EDOM	4			
EOBE	4	1		1
Pheniics	2	1	1	
PIF	1	1		
SdSV	5	1		
SdV	2	1		
SEIF	1	1		
SMEMaG	3	1		
SSMMH	1	1		
STIC	4	1		
ABIES	1			
Ensemble	38	12	1	1

CONTRATS DOCTORAUX « HANDICAP »

Les objectifs et critères d'éligibilité propres à ce concours

Dans le cadre de sa politique dans le domaine du handicap, le ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche suscite chaque année une campagne de recrutement de doctorants contractuels handicapés. 25 contrats doctoraux sont financés par le ministère sous condition de financement d'un nombre égal de contrats doctoraux par les établissements. L'IDEX Paris-Saclay finance les contrats doctoraux complémentaires depuis la mise en place, en 2016, de cette politique de complémentarité. Les candidats ont été auditionnés par les écoles doctorales selon la procédure « hors concours », 5 candidatures ont été déposées qui ont été interclassées, à la demande du ministère, par UPSaclay (collège doctoral + chargée de mission handicap), le ministère a retenu 2 candidatures et UPSaclay les 2 candidatures complémentaires.

Ecoles doctorales	Candidatures	LP
2MIB	1	1
Biosigne	1	1
EDSP	1	1
SdSV	1	1
Ensemble	4	4

CONTRATS DOCTORAUX MESRI

Les objectifs et critères d'éligibilité propres à ce concours

En plus des objectifs généraux affirmés dans la charte du doctorat de l'Université Paris-Saclay et la charte européenne qui s'appliquent à toutes les candidatures, quel que soit le financement envisagé, des objectifs complémentaires et des critères spécifiques sont énoncés ci-après pour les contrats doctoraux des établissements membres. Ceux-ci ont été annoncés en Janvier 2018 et diffusés à tous.

- › **Ouverture** : Les écoles doctorales devaient **auditionner au minimum 2 candidats** par contrat doctoral mis au concours.
- › **Taux d'encadrement** : Une candidature n'était pas éligible si le directeur de thèse pressenti est mis en situation dérogatoire sur le nombre de doctorants ou le taux d'encadrement fixé par l'école doctorale en obtenant un nouveau contrat.
- › **Coordination des capacités de recherche et du potentiel d'encadrement** :
 - Une candidature ne sera éligible que si le directeur de thèse pressenti est membre d'une des équipes ou unité de recherches fédérées par l'école doctorale.
 - Les contrats doctoraux devraient être attribués de préférence à des candidatures dont le directeur de thèse n'a pas obtenu un autre contrat doctoral la même année ou l'année précédente sur le même programme. Pour certaines écoles doctorales ou certains établissements ceci constitue un critère d'éligibilité.
 - ✓ Pour l'ENS Paris-Saclay la candidature n'est pas éligible si le directeur de thèse a déjà obtenu un contrat doctoral sur ce programme l'année passée et/ou s'il a déjà obtenu un contrat doctoral spécifique pour normalien la même année.
 - ✓ Pour l'Ecole polytechnique un seul candidat peut être classé dans la liste d'admissibilité par directeur de thèse.
 - Sauf exceptions les contrats doctoraux d'un établissement sont destinés à des doctorants accueillis dans des unités de recherche dont cet établissement est tutelle.
 - ✓ Pour AgroParisTech, les contrats doctoraux affectés à l'école doctorale ABIES peuvent être attribués à des doctorants accueillis dans l'ensemble des unités de recherche de l'école doctorale ABIES.
 - ✓ Pour l'Université Paris-Sud, l'attribution de contrats doctoraux à des doctorants qui effectuent leur recherche dans une unité de recherche dont l'Université Paris-Sud n'est ni tutelle ni partenaire est possible, à titre exceptionnel selon des conditions qui ont été énoncées par la Commission de la Recherche le 13 avril 2015.

Le rôle des Jurys et commissions d'admission

Charte du doctorat de l'Université Paris-Saclay « L'admission en doctorat est fondée sur des critères explicites et publics et conduite selon des procédures transparentes, ouvertes et équitables, définies par l'Université Paris-Saclay et appliquant des principes reconnus au niveau international, en particulier ceux énoncés dans la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs. [...]

La commission ou le jury d'admission en doctorat apprécie les aptitudes à la recherche de chaque candidat ou candidate, sa compréhension du caractère novateur de son sujet de recherche, sa capacité à le situer dans le contexte scientifique international et ses qualités d'exposition. La commission ou le jury d'admission en doctorat se prononce sur la capacité du candidat ou de la candidate à mener à bien son projet doctoral dans les conditions prévues pour son déroulement, en particulier l'unité ou l'équipe de recherche d'accueil et la direction du projet doctoral.



La commission ou le jury d'admission en doctorat vérifie aussi si les compétences et aptitudes linguistiques du candidat ou de la candidate sont suffisantes pour permettre son intégration dans l'unité de recherche et le bon déroulement de ses travaux. Lorsque le candidat ou la candidate ne dispose pas d'un diplôme conférant le grade master, la commission ou le jury indique si les compétences et diplômes acquis par le candidat peuvent justifier une dérogation à la condition de diplôme requise pour l'inscription en doctorat. »

Le [nombre et la répartition des contrats doctoraux à attribuer](#) dans le cadre de ce concours, par école doctorale et par établissement, en liste principale ou en liste supplémentaire, a fait l'objet d'une note dédié datant de Janvier 2018. Pour mémoire, 260,5 supports de contrats doctoraux ont été distribués entre les écoles doctorales pour recruter des doctorants en liste principale. A ces supports de contrats doctoraux « MESRI » se sont ajouté des contrats doctoraux de Labex et des financements à 50% apportés par plusieurs organismes ou institutions. Enfin, des financements supplémentaires (au plus 22) pouvaient être affectés a posteriori au vu des résultats des concours des écoles doctorales concernés (cf. [note](#)).

LES CONTRATS DOCTORAUX ATTRIBUES

Résultats

Les **20** écoles doctorales avaient initialement à faire une sélection pour **260,5** contrats doctoraux en liste principale et **22** contrats supplémentaires, qui ont été ventilés entre les listes principales des écoles doctorales **après que** les établissements aient pris connaissance des classements des Jurys d'écoles doctorales.

4716 candidatures finalisées par les candidats ont été déposées via le portail de candidature d'Adum, dont 1999 femmes et 2717 hommes. Parmi ces 4716 candidatures, les directeurs de thèse et les directeurs des unités de recherche ont opéré une première sélection.

Les écoles doctorales ont ainsi eu à examiner **1290** dossiers de candidature complets, c'est-à-dire comprenant au minimum un avis favorable du directeur de thèse.

Les écoles doctorales ont appliqué un processus de recrutement analogue à celui employé pour le recrutement des enseignants-chercheurs. Les Jurys se sont réunis une première fois pour effectuer une pré-sélection sur dossier qui a conduit à auditionner **788** candidats qui sont venus pour présenter leur projet doctoral, leur cursus et leurs premières expériences de recherche (stage de recherche).

Les Jurys ont ainsi pu retenir finalement **322** candidats en liste principale, qui incluent les contrats doctoraux supplémentaires et prennent en compte des demi-financements ou des financements apportés au concours par d'autres établissements. Il faut noter que le nombre total de nouveaux doctorants arrivant chaque année est de l'ordre de 1200. Les autres candidats sont également auditionnés mais ce n'est pas l'école doctorale qui organise la sélection entre candidats ou entre projets.

Ecole doctorale	Candidatures complètes*	Auditions	Liste principale
n°566 : sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH)	35	16	5
n°567 : sciences du végétal : du gène à l'écosystème (SDV)	88	32	9
n°568 : signalisations et réseaux intégratifs en biologie (Biosigne)	24	20	9
n°569 : Innovation thérapeutique : du fondamental à l'applique (ITFA)	43	42	19



n°570 : santé publique (EDSP)	231	23	13
n°571 : sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes (2MIB)	75	60	25
n°572 : ondes et matières (EDOM)	52	34	15
n°573 : interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation (Interfaces)	41	34	14
n°574 : mathématiques Hadamard (EDMH)	47	34	16
n°575 : electrical, optical, bio-physics and engineering (EOBE)	46	46	22
n°576 : particules hadrons énergie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation (Pheniics)	63	44	23
n°577 : structure et dynamique des systèmes vivants (SDSV)	56	50	18
n°578 : sciences de l'homme et de la société (SHS)	76	39	20
n°579 : sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences (SMEMAG)	43	33	10
n°580 : sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	99	79	33
n°581 : agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)	33	33	8
n°582 : cancérologie : biologie - médecine - santé (CBMS)	44	42	14
n°127 : astronomie et astrophysique d'Ile-de-France (AAIF)	92	54	22
n°129 : sciences de l'environnement d'Ile-de-France (SEIF)	45	45	16
n°564 : physique de l'Ile-de-France (PIF)	57	28	11
Université Paris-Saclay (UPSaclay)	1290	788	322

* Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

Les conditions de sélection des candidats dans les étapes intermédiaires du concours ont été suivies sur la base de trois indicateurs statistiques principaux.

- Le premier est la répartition entre hommes et femmes à chaque étape du concours.
- Le second est la répartition entre les candidats primo-arrivants (**PA**), pour l'entrée en doctorat, dans le système d'enseignement supérieur français et ceux qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (**FR**).
- Le troisième est la pression de sélection constatée, en fonction de la date du concours choisie par les écoles doctorales.

Le pourcentage d'hommes (**57%**) et de femmes (**43%**) est relativement stable à chaque étape du concours avec cependant une petite baisse de la part de femmes retenues en liste principales (**40%**). L'année précédente où les pourcentages d'hommes et de femmes étaient les mêmes que cette année parmi les candidats mais respectivement de 62% et 38% en liste principale.

Ecole doctorale	Candidatures complètes*		Auditions		Liste principale	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀
n°566 : sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH)	20	15	9	7	2	3
n°567 : sciences du végétal : du gène à l'écosystème (SDV)	35	53	16	16	5	4



n°568 : signalisations et réseaux intégratifs en biologie (Biosigne)	7	17	5	15	2	7
n°569 : Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliquée (ITFA)	18	25	18	24	10	9
n°570 : santé publique (EDSP)	107	124	7	16	7	6
n°571 : sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes (2MIB)	45	30	36	24	16	9
n°572 : ondes et matières (EDOM)	38	14	23	11	10	5
n°573 : interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation (Interfaces)	23	18	21	13	10	4
n°574 : mathématiques Hadamard (EDMH)	39	8	27	6	14	2
n°575 : electrical, optical, bio-physics and engineering (EOBE)	28	18	28	18	9	13
n°576 : particules hadrons énergie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation (Pheniics)	49	14	33	11	18	5
n°577 : structure et dynamique des systèmes vivants (SDSV)	21	35	21	29	8	10
n°578 : sciences de l'homme et de la société (SHS)	43	33	22	17	12	8
n°579 : sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences (SMEMAG)	34	9	26	7	6	4
n°580 : sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	72	27	55	24	25	8
n°581 : agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)	10	23	10	23	2	6
n°582 : oncologie : biologie - médecine - santé (CBMS)	17	27	16	26	7	7
n°127 : astronomie et astrophysique d'Ile-de-France (AAIF)	64	28	39	15	15	7
n°129 : sciences de l'environnement d'Ile-de-France (SEIF)	17	25	17	25	7	9
n°564 : physique de l'Ile-de-France (PIF)	43	14	22	6	8	3
Université Paris-Saclay (UPSaclay)	730	557	451	333	193	129
	57%	43%	58%	42%	60%	40%

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

De même, le pourcentage de candidats primo-arrivants, a été déterminé à chaque étape du concours. A noter que quelques écoles doctorales n'ont pas pu cette année suivre ce second indicateur pour chacune des étapes du concours, en particulier parmi les candidatures initiales. Ces écoles doctorales n'apparaissent ainsi pas dans le tableau ci-dessous.

Le pourcentage des candidats extérieurs au système d'enseignement supérieur français diminue au cours des étapes de sélection en passant de **24%** à **16%**. Mais il est important de noter que cette diminution se fait au cours de l'étape de sélection sur dossier et pas lors des auditions où ces candidats auraient pu être plus désavantagés que les autres du fait d'une moins grande maîtrise de la langue française ou anglaise. Ce point mérite d'être souligné compte tenu des inquiétudes exprimées à ce sujet par plusieurs directeurs de thèse lors de l'enquête 2018.

Il faut noter que parmi les inscrits en première année le pourcentage de doctorants primo-arrivant est de l'ordre de 30%, étant donné que ces candidats peuvent bénéficier de financements qui leurs sont réservés (par exemple : financements de gouvernements étrangers, financements du ministère français des affaires étrangères).



Etape du concours	Candidatures complètes*		Auditions		Liste principale	
	Fr***	PA**	Fr	PA	Fr	PA
Ecole doctorale						
n°566 : sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH)	23	12	14	2	5	0
n°567 : sciences du végétal : du gène à l'écosystème (SDV)	47	41	30	2	9	0
n°568 : signalisations et réseaux intégratifs en biologie (Biosigne)	21	3	17	3	7	2
n°569 : Innovation thérapeutique : du fondamental à l'applique (ITFA)	42	1	41	1	18	1
n°572 : ondes et matières (EDOM)	44	8	30	4	13	2
n°573 : interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation (Interfaces)	28	13	21	13	11	3
n°574 : mathématiques Hadamard (EDMH)	42	5	29	5	13	3
n°575 : electrical, optical, bio-physics and engineering (EOBE)	39	7	39	7	19	3
n°576 : particules hadrons énergie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation (Pheniics)	35	28	26	18	15	8
n°577 : structure et dynamique des systèmes vivants (SDSV)	50	6	45	5	16	2
n°580 : sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	74	25	60	19	26	7
n°581 : agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)	33	0	33	0	8	0
n°582 : cancérologie : biologie - médecine - santé (CBMS)	43	1	41	1	13	1
n°129 : sciences de l'environnement d'Ile-de-France (SEIF)	31	14	31	14	14	2
n°564 : physique de l'Ile-de-France (PIF)	39	18	23	5	7	4
Université Paris-Saclay (UPSaclay)	591	182	480	99	194	38
	76%	24%	83%	17%	84%	16%

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

Ainsi, en moyenne pour **1** candidat retenu en liste principale sur ce concours (322 au total),

- **14,6** ont déposé et finalisé une candidature sur Adum (4716),
- **4** candidatures complètes ayant obtenu un avis favorable du directeur de thèse ont été examinées par l'école doctorale sur dossier (1290)
- **2,5** candidats ont été auditionnés (788)

Il est important de noter que selon les écoles doctorales, la sélection opérée par l'école doctorale a pu être précédée par une première sélection au niveau de l'unité de recherche.

Ces taux moyens de sélection n'ont pas évolué significativement entre l'année précédente et cette année.



Cette année, afin de garantir une ouverture suffisante du concours, les écoles doctorales devaient auditionner au minimum 2 candidats pour chaque contrat doctoral en liste principale.

Quatre écoles doctorales, qui restaient en deçà de cet objectif en 2017 (EDSP, Biosigne, EDOM et Interfaces), ont fortement augmenté le nombre de candidats auditionnés par rapport à l'année précédente.

Mais trois écoles doctorales (EDSP, Pheniics et SHS) sont restées cette année légèrement en deçà. Il faut noter que tous les candidats convoqués pour l'audition ne se présentent pas nécessairement. De plus le nombre de candidats retenu intègre des demi-financements issus d'autres sources et obtenus après les auditions.

Taux de sélection de chaque école doctorale (ne tient pas compte de la sélection réalisée en amont par les directeurs de thèse et, le cas échéant, par les unités de recherche)	Nb auditionnés / Nb liste principale 2018	Nb auditionnés / Nb liste principale 2017
Université Paris-Saclay (UPSaclay)	2,45	2,40
n°581 : agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)	4,13	2,7
n°567 : sciences du végétal : du gène à l'écosystème (SDV)	3,56	4,1
n°579 : sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences (SMEMAG)	3,3	2,7
n°566 : sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH)	3,2	3,5
n°582 : cancérologie : biologie - médecine - santé (CBMS)	3	2,6
n°129 : sciences de l'environnement d'Ile-de-France (SEIF)	2,81	3
n°577 : structure et dynamique des systèmes vivants (SDSV)	2,78	2,1
n°564 : physique de l'Ile-de-France (PIF)	2,55	3
n°127 : astronomie et astrophysique d'Ile-de-France (AAIF)	2,45	2,9
n°573 : interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation (Interfaces)	2,43	1,9
n°571 : sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes (2MIB)	2,4	2,1
n°580 : sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	2,39	2,8
n°572 : ondes et matières (EDOM)	2,27	1,9
n°568 : signalisations et réseaux intégratifs en biologie (Biosigne)	2,22	1,4
n°569 : Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué (ITFA)	2,21	2,2
n°574 : mathématiques Hadamard (EDMH)	2,13	2,7
n°575 : electrical, optical, bio-physics and engineering (EOBE)	2,09	2,6
n°578 : sciences de l'homme et de la société (SHS)	1,95	2
n°576 : particules hadrons énergie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation (Pheniics)	1,91	2,1
n°570 : santé publique (EDSP)	1,77	1,5

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti



ÉCOLES DOCTORALES

■ n°566 : sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH)



RAPPORT DU JURY SUR LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le jury pour sélectionner les candidats à auditionner a eu lieu le 22 mai. Il était composé de 4 personnes : la directrice de l'ED jusqu'en septembre, et la nouvelle directrice de l'ED pour le prochain contrat, ainsi que les directeurs adjoints de l'ED pour Paris-Descartes et pour Paris-Nanterre.

Les dossiers de candidature comportaient un CV, les résultats au master et un résumé de ce mémoire, une présentation motivée de la candidature, un projet de recherche et un calendrier prévisionnel sur 3 ans. Ces candidatures sont examinées par le CS restreint pour sélection en vue des auditions.

Le nombre de candidats est en augmentation passant de 25 à 35, ce qui montre l'attractivité de notre ED. La proportion des hommes est plus importante que l'an dernier, mais la proportion est équilibrée (9 hommes pour 7 femmes).

Le jury pour l'audition des candidats au concours des contrats doctoraux a eu lieu le 7 juin. Il est composé du conseil scientifique restreint de l'ED566. 10 enseignants chercheurs représentant les différentes universités au sein de l'Université Paris-Saclay et co-accrédités ont fait partie du jury (Paris-Sud, UVSQ, Paris-Nanterre, Paris-Descartes).

A l'issue de l'audition, les candidats ont été classés par les membres du jury selon les critères suivants :

- La qualité du dossier académique
- La qualité scientifique du projet et son adéquation avec les thématiques du laboratoire d'accueil et celles de l'ED
- La faisabilité de la thèse en 3 ans
- La qualité de l'audition
- Le nombre d'étudiants encadrés par le directeur de thèse

En cas de valeur égale des candidats, l'ED prend également en compte le nombre de contrats obtenus par les enseignants chercheurs, et cherche à équilibrer les thématiques et les directeurs de thèse qui bénéficient des contrats sur plusieurs années.

A l'issue des auditions, 1 seul étudiant n'a pas été classé sur la liste complémentaire.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

- Michel-Ange AMORIM, Professeur, UFR STAPS De Paris Sud
- Bernard ANDRIEU, Co-directeur de l'ED, Professeur, UFR STAPS, Paris Descartes
- Sandra CHARREIRE-PETIT, Professeure, UFR DEG, Paris-Sud
- Luc COLLARD, Professeur, UFR STAPS de Paris Descartes
- François COTTIN, Professeur, UFR STAPS De Paris Sud
- Giovanni De MARCO, Professeur, UFR STAPS, Paris Nanterre



- Michel DESBORDES, Professeur, UFR STAPS De Paris Sud
- Vincent DRU, co-directeur de l'ED, Professeur, UFR STAPS, Paris Nanterre
- Gaël GUILHEM, Chargé de Recherche HDR, INSEP
- Christine LE SCANFF, Directrice de l'ED, Professeure, UFR STAPS De Paris Sud
- Jean-Claude MARTIN, Professeur, IUT d'Orsay, LIMSI, Paris Sud
- Julien PISCIONE, Docteur en Sciences, cellule recherche, Fédération Française de Rugby à Marcoussis
- Nicolas ROCHE, MCUPH1, UVSQ
- Isabelle SIEGLER, Professeure, UFR STAPS De Paris Sud
- Patrick TRABAL, Professeur, UFR STAPS, Paris Nanterre
- Tim WOODMAN, Professeur, Université de Bangor

DATES DE REUNIONS

Première réunion (éventuellement par voie électronique) du Jury pour retenir les candidats à auditionner : 23 mai 2018

Dates des auditions : 7 juin 2018

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	35	16	5	10
Dont hommes	20	9	2	6
Dont femmes	15	7	3	4
Dont préparant un diplôme Français***	23	14	5	8
Dont primo-arrivants**	12	2	0	2

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°567 : sciences du végétal : du gène à l'écosystème (SDV)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le jury a auditionné 32 candidats pour 9 allocations fermes. Le concours s'est déroulé du 26 au 28 juin 2018 au bâtiment 360, Université Paris-Sud. Le classement final a été validé par le Conseil de l'école doctorale le 29 juin. Le niveau des candidats était excellent. Le jury a classé tous les candidats, ce qui signifie que tous mériteraient de faire une thèse à condition de l'obtention d'un financement.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Hayat BOUTEAU, Professeur Sorbonne Université Paris, Présidente du jury	Doan LUU, CR CNRS, Montpellier
Sébastien DUPLESSIS, DR INRA, Nancy	Ludwig JARDILLIER, Professeur, Université Paris-Sud
Fernanda DE CARVALHO-NIEBEL, CR CNRS, Toulouse	Fabienne VAILLEAU, MdC, Université de Toulouse
Christine DILLMANN, Professeur, Université Paris-Sud	Jean MOLINIER, DR CNRS, Strasbourg
Stéphanie PFLIEGER MdC, Université Paris-Diderot	Frédéric DOMERGUE, CR CNRS, Bordeaux
Sandrine BONHOMME CR INRA Versailles	Jean-Pierre BOULY, MdC, Sorbonne Université Paris

Observateurs

Jacqui SHYKOFF, DR CNRS, Directrice de l'ED
Marianne DELARUE, Professeur, Université Paris Sud, Directrice adjointe de l'ED
Hayat SEHKI et Pierre GAUTRAT, doctorants

DATES DES REUNIONS

L'école doctorale SdV ne fait pas de sélection sur dossier. Nous retenons pour les auditions tout candidat éligible présenté par un directeur de thèse. **Dates des auditions** : 26-28 juin 2018

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	88	32	9	23
Dont hommes	35	16	5	11
Dont femmes	53	16	4	12
Dont préparant un diplôme Français***	47	30	9	21
Dont primo-arrivants**	41	2	0	2

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°568 : signalisations et réseaux intégratifs en biologie (Biosigne)



RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Cette année, 20 candidats se sont présentés au concours pour 9 allocations fermes. Le concours s'est déroulé le jeudi 5 et le vendredi 6 juillet 2018 dans la salle de conférence du bâtiment Gregory Pincus au sein de l'Hôpital du Kremlin-Bicêtre. Le classement final a été approuvé de façon unanime par le Conseil de l'école doctorale le 6 juillet. Le niveau des candidats était excellent, et tous mériteraient de faire une thèse à condition de l'obtention d'un financement.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

L'école doctorale "Biosigne" est multi-thématiques. Pour cette raison, chaque candidat admis au concours se voit attribué un rapporteur externe, spécialiste du domaine, et un rapporteur interne issu du Conseil. Les rapporteurs ont le grade de Professeur ou de Directeur de recherche. Pour les Chargés de recherche et les Maîtres de conférences, ils doivent être en possession d'une HDR.

Le concours s'est déroulé en présence de 4 doctorants observateurs, qui transmettent leurs commentaires et suggestions à l'ED. Ils ont également assisté à la délibération finale.

Rapporteurs externes pour le concours 2018

Le Conseil se réserve le droit d'inviter d'autres experts en fonction des spécificités des projets. Les CR et MCU sont en possession d'une HDR.

- BIRMAN, Serge, École supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI)
- DAUMAS, Stéphanie, UMR 8246, Université Pierre et Marie Curie
- NAIT-OUMESMAR, Brahim, DR Inserm, Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM)
- PICARD, Martin, Institut de Biologie Physico-Chimique (IBPC) – Université Pierre et Marie Curie
- THIBAUT, Collin, UMR 8118, Brain Physiology Lab, Université Paris-Descartes
- VANHOUTTE, Peter, DR CNRS, Université Pierre et Marie Curie
- VAIMAN, Daniel, équipe Génomique, épigénétique et physiopathologie, Institut Cochin

Rapporteurs internes membres du Conseil de l'ED

- DANIEL, Hervé, Professeur, UFR des Sciences, Université Paris-Sud
- DURRBACH, Antoine, Professeur, UFR de Médecine, Université Paris-Sud
- LE MAIRE, Marc, Professeur émérite, UFR des Sciences, Université Paris-Sud
- NÜSSE, Oliver, Professeur, UFR des Sciences, Université Paris-Sud
- SCHUMACHER, Michael, DR1 Inserm, Directeur de l'U1195, Université Paris-Sud
- TACHDJIAN, Gérard, Professeur, UFR de Médecine, Université Paris-Sud
- TRAIFFORT, Elisabeth, DR Inserm, Université Paris-Sud
- VERNIER, Philippe, DR1 CNRS, Directeur de l'Institut des Neurosciences Paris-Saclay

DATES DES REUNIONS

Première réunion du Conseil de l'ED pour examiner et retenir les candidats à auditionner : 21 juin, 2018. **Dates des auditions** : 5, 6 juillet, 2018



Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	24	20	9	3
Dont hommes	7	5	2	1
Dont femmes	17	15	7	2
Dont préparant un diplôme Français***	21	17	7	3
Dont primo-arrivants**	3	3	2	0

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°569 : Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué (ITFA)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours a permis d'auditionner 42 candidats retenus par les directeurs de thèse pour les projets préalablement déposés et validés par l'ED. Les auditions se sont déroulées en 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions les 20 et 21 juin par le jury réparti en deux sous-jurys. Le classement dans chaque sous-jury et l'interclassement ont eu lieu le 21 juin. La qualité des candidats auditionnés a été jugée très bonne à excellente. Tous les candidats ont été qualifiés pour entreprendre un doctorat au sein de l'université Paris-Saclay.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Le jury est composé

de 8 membres permanents : l'équipe de direction et les responsables de pôle de l'ED

- Fattal Elias, PR, Univ. Paris-Sud.
- Gardier Alain, PR, Univ. Paris-Sud.
- Kansau Imad, PR, Univ. Paris-Sud.
- Maillère Bernard, DR, CEA
- Onger Sandrine, PR, Univ. Paris-Sud.
- Poupon Erwan, PR, Univ. Paris-Sud.
- Poüs Christian, PUPH, Univ. Paris-Sud.
- Van Tilbeurgh Herman, PR, Univ. Paris-Sud.

De 8 à 10 membres invités (1 par pôle) choisis par le conseil plénier ou le conseil restreint et parmi les membres des équipes affiliées à l'ED et parmi des personnalités extérieures. Les membres en question ne doivent pas présenter de candidat au concours.

Membres invités des deux dernières années :



- Gondry Muriel, CR CEA
- Beignon Anne-Sophie, DR CNRS
- Goyenvallée Aurélie, CR Inserm
- Guilloux Jean-Philippe, MCF Paris-Sud
- Houssin Christine, MCF, Paris-Sud
- Messaoudi Samir, DR CNRS
- Mignani Serge, DR, Glycovax
- Mura Simona, MCF Paris-Sud

De 2 représentants des doctorants:

- jour1: Selma El Hayek Magali et Monceaux Kévin
- jour 2: Deflers Carole et Faye Charlène

DATES DES REUNIONS

Première réunion: pas de présélection par l'ED. Sont auditionnés tous les candidats retenus par les directeurs de thèse pour défendre les projets déposés sauf un désistement.

Date limite de recueil des candidatures : 8 juin 2018

Auditions : 2 journées le 20 et le 21 juin 2018

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	43	42	19	23
Dont hommes	18	18	10	8
Dont femmes	25	24	9	15
Dont préparant un diplôme Français***	42	41	18	23
Dont primo-arrivants**	1	1	1	0

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°570 : santé publique (EDSP)



RAPPORT DU JURY SUR LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours de l'EDSP s'est déroulé sur deux jours les 6 et 7 juin 2018 avec un jury unique. Tous les membres du jury ont été présents pendant les deux jours assurant une homogénéité des évaluations. Cette année, 3 membres extérieurs à l'EDSP faisaient partie du jury et 3 doctorantes ont participé au jury comme observatrices. Elles ne sont pas intervenues lors du classement des candidats.

Les candidats de cette année étaient de très bon niveau. Les auditions se sont déroulées dans de très bonnes conditions, les candidats ont respecté les demandes qui leur avaient été faites : présentation de leur travail de Master et de leur projet de thèse. Une candidature a été auditionnée par visio-conférence.

L'EDSP avait en 2018 10 contrats doctoraux financés sur la dotation MESRI, tous fermes : 8 contrats Paris-Sud et 2 contrats UVSQ. De plus, 3 contrats étaient Santé Publique France et gérés par UPE.

Comme les autres années, le jury devait faire un seul classement, les contrats doctoraux étant attribués dans l'ordre et selon les disponibilités des établissements auxquels les équipes étaient rattachées.

COMPOSITION DU JURY

Bouyer Jean	Inserm, CESP, Equipe VIH-Pédiatrie
Latouche Aurélien	Inserm U900, Cancer et génome : bioinformatique, biostatistiques et épidémiologie
Heude Barbara	CRESS, Equipe EARoH
De Lauzon-Guillain Blandine	CRESS, Equipe EARoH
Melchior Maria	IPLESP, Equipe ERES
Ringa Virginie	CESP, Equipe genre, sexualité, reproduction
Varraso Raphaëlle	Inserm U1168, VIMA
Canonico Marianne	CESP, Equipe Vieillesse
Menegaux Florence	CESP, Equipe cancer et environnement
Tazé Armelle, doctorante	Santé Publique France, Direction des maladies infectieuses
Mansouri Imène, doctorante	CESP, Equipe cancer et radiation
Coignard Juliette, doctorante	Inserm U900, Cancer et génome : bioinformatique, biostatistiques et épidémiologie

Les candidats ont été sélectionnés sur dossier par les directeurs de thèse pour être auditionnés. 24 candidats ont ainsi été retenus parmi 127 candidats qui avaient déposé 231 candidatures pour les 28 sujets de thèse déposés. Les directeurs de thèse devaient sélectionner au plus 1 candidat par sujet de thèse. 4 n'ont pas trouvé de candidats satisfaisant leur critère.

1 candidat s'est désisté avant l'audition, et 23 candidats ont finalement été auditionnés par le jury.



Les résultats sont les suivants :

Etape	Nombre de candidatures reçues	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	231	23	13	10
Dont hommes	107	7	7	0
Dont femmes	124	16	6	10
Dont préparant un diplôme Français***	non enregistré	22	12	10
Dont primo-arrivants**	non enregistré	1	1	0

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°571 : sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes (2MIB)

RAPPORT DU JURY SUR LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours de l'ED 2MIB est organisé par pôle : Chimie Physique, BioPhysique et Analytique (CPBA), Chimie Organique et Biomoléculaire (COB), Chimie Inorganique et Matériaux (CIM). 3 jurys sont donc mis en place. Une pré-sélection des candidats est effectuée sur dossier. La sélection définitive est effectuée après une audition de 10 min suivie de 10 min de questions. Lors de l'audition le candidat doit présenter son CV, son projet et l'adéquation entre les deux. Les attentes sont bien comprises. Les candidats sont bien préparés et d'excellent niveau. La qualité du concours est stable depuis 4 ans.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

CIM

- Dr Corine Simonnet - Présidente - Institut Lavoisier de Versailles, Univ. de Versailles Saint-Quentin
- Pr Anne Bleuzen - Laboratoire de Chimie Inorganique - ICMMO, Université Paris-Sud
- Dr Frédéric Lafolet - ITODYS, Université Paris Diderot
- Pr Christian Bonhomme - Laboratoire Chimie de la Matière Condensée, Sorbonne Université
- Dr Léo Mazerolles - Equipe "Métaux et Céramiques à Microstructures Contrôlées" (MCMC), CNRS Thiais
- Dr Frédéric Averseng, Laboratoire Réactivité et Surface, Sorbonne Université

CPBA

- Dr Eric Eliot - Président - Laboratoire Léon Brillouin – CEA
- Dr Jérôme Mathé - LAMBE, Université Evry Val d'Essonne
- Dr Sophie Sacquin-Mora - Laboratoire de Biochimie Théorique, IBPC



- Pr Rodolphe Vuilleumier - Laboratoire PASTEUR, ENS, Sorbonne Université
- Dr Christophe Tribet - Laboratoire PASTEUR, ENS, Sorbonne Université
- Dr Nancy Brodie Linder - Laboratoire de Chimie Biologique, Université de Cergy-Pontoise

COB

- Dr Boris Vauzeilles – Président - ICSN et ICMMO, Université Paris-Sud
- Dr Frédéric Avenier - ICMMO, Université Paris-Sud
- Dr Cyril Ollivier - Institut Parisien de Chimie Moléculaire, Sorbonne Université
- Dr Laurent Micouin - LCBPT, Université Paris Descartes
- Dr Christine Gravier-Pelletier - LCBPT, Université Paris Descartes
- Pr Thierry Brigaud - Laboratoire de Chimie Biologique, Université de Cergy-Pontoise

DATES DE REUNIONS

Première réunion (éventuellement par voie électronique) du Jury pour retenir les candidats à auditionner : Une réunion par pôle du 2 au 6 mai

Dates des auditions : Du 16 au 18 mai.

- COB - 16 mai
- CPBA - 17 mai
- CIM - 18 mai

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	75	60	25	29
Dont hommes	45	36	16	17
Dont femmes	30 40%	24 40%	9 36%	12 41%
Dont préparant un diplôme Français***	non enregistré	52	21	25
Dont primo-arrivants**	non enregistré	8	4	4

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°572 : ondes et matières (EDOM)



RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

L'admissibilité est prononcée par le bureau constitué du directeur et des trois directeurs adjoints. Seuls les dossiers complets et ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse ont été considérés. Nous avons ainsi examinés 52 dossiers couvrant 66% des sujets déposés par les HDRs de l'école doctorale.

41 candidats ont été retenus pour l'audition mais 34 ont été auditionnés du fait de l'obtention de financement ou de démission (2 ENS, 3 bourses dans une autre ED, 2 démissions) avant les auditions.

Les auditions durent 12 minutes suivies de 13 minutes de questions qui portent principalement sur le sujet de stage effectué plutôt que sur le sujet de thèse. Le jury a noté une très bonne prise en compte des recommandations et une excellente préparation des candidats. La qualité des auditions est très bonne. Tous les candidats ont été qualifiés. La plupart des candidats étrangers recrutés sont en étude en France.

INDICATEURS

Nombre de contrats doctoraux financés sur la dotation MESRI, fermes et nombre de contrats sous réserve que l'école doctorale avait à pourvoir, détail par établissement, interne ou externe à l'Université Paris-Saclay :

- 12 contrats fermes Université Paris Sud ;
- 2 contrats fermes et 1 contrat sous réserve Ecole Polytechnique;

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Le jury est composé par le conseil de l'Ecole Doctorale. L'admissibilité est prononcée par le bureau constitué du directeur et des trois directeurs adjoints. Les auditions sont effectuées par 6 ou 7 membres du conseil qui tournent.

- Jean Jacques GREFFET, directeur de l'Ecole Doctorale
- Sandrine LEVEQUE FORT, co-directrice de l'Ecole Doctorale
- Luca PERFETTI, co-directeur de l'Ecole Doctorale
- Jacques ROBERT, co-directeur de l'Ecole Doctorale
- Sylvain BARBAY, représentant du laboratoire C2N
- Djamel BENREDJEM, directeur du laboratoire LAC
- Bernard BOURGUIGNON, directeur du laboratoire ISMO
- Karine BOCCHIALINI, représentante de l'IAS
- Patrick GEORGES, directeur du laboratoire LCF
- Julie LION, représentante des doctorants
- Melissa MENU, représentante des doctorants
- Vincent MICHAU, représentant de l'ONERA
- Tiberiu MINEA, directeur du laboratoire LPGP
- Patrick MONOT, représentant du LIDYL-CEA
- Antoine ROUSSE, directeur du LOA
- Laurent SANCHEZ PALENCIA, représentant du laboratoire CPHT



- Kess VAN DER BEEK, représentant du département PHOM
- Pierre WALCH, représentant des doctorants

DATES DE REUNIONS

Réunion d'admissibilité le 14 mai 2018

Auditions les 4 et 5 juin 2018.

Classement approuvé par le conseil du 8 juin 2018.

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	52	34	13 + 2	14 + 5
Dont hommes	38	23	9+1	10+3
Dont femmes	14	11	4+1	4+2
Dont préparant un diplôme Français***	44	30	12+1	13 +4
Dont primo-arrivants**	8	4	1+1	1+1

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°573 : interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation (Interfaces)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

41 dossiers étaient validés avec avis favorable du Directeur de thèse (compte tenu de la contrainte : maximum un candidat par encadrant). 34 candidats ont été retenus pour les auditions, les autres dossiers étant soit incomplets, soit jugé académiquement un peu faibles (mais les candidats seraient néanmoins autorisés à s'inscrire dans l'ED s'ils ont un autre financement). Après 4 démissions, 30 auditions ont été organisées devant un jury rassemblant les trois pôles de l'ED. Les auditions ont été jugées très bonnes dans l'ensemble. Lors du jury final (8 juin 2018), les doctorants élus au Conseil de l'ED étaient présents. Les résultats ont été transmis aux établissements concernés.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

François HACHE
Yves DUMONT

DR1, Laboratoire d'Optique et Biosciences – Resp. X
PU, Groupe d'Etude de la Matière Condensée – Resp. UVSQ



Pascale LE GALL	PU, Mathématiques Appliquées aux Systèmes – Resp. ECP
Adriana TAPUS	EC, Unité d'Informatique et d'Ingénierie des Systèmes – Resp. ENSTA
Pietro CORTONA	DR, Structure, propriétés et modélisation des solides - CentraleSupélec
Marc DAUPLAIS	IR, Laboratoire de Biochimie – X
Vincent JACTEL	AI, Laboratoire de Synthèse Organique – X
Nadège OLLIER	CR1, Laboratoire des Solides Irradiés– X
Vincent MOUSSEAU	PU, Laboratoire de Génie Industriel – ECP
Nathalie SIMON	PU, Institut Lavoisier Versailles – UVSQ
Fabienne TESTARD	Chercheuse, DSM/IRAMIS/SIS2M/LIONS – CEA
Isabelle BUCKLE	Directrice de la valorisation et des relations industrielles – Institut Pasteur
Catherine GUETTIER	Chef du Service Anatomie et cytologie pathologiques – AP-HP / Paris-Saclay
Jean-François GUILLEMOLES	DR, Institut de Recherche et Développement sur l'Energie Photovoltaïque – EDF-CNRS-Chimie ParisTech

DATES DE REUNIONS

Première réunion du Jury pour retenir les candidats à auditionner (après présélection par les pôles de l'ED) : 18 mai 2018

Dates des auditions : du 4 au 7 juin 2018, jury de l'ED le 8 juin 2018

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	41	34	14	16
Dont hommes	23	21	10	9
Dont femmes	18	13	4	7
Dont préparant un diplôme Français***	28	21	11	7
Dont primo-arrivants**	13	13	3	9

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°574 : mathématiques Hadamard (EDMH)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Comme les deux années précédentes, la communauté mathématique de l'Université Paris-Saclay (représentants scientifiques de l'EDMH dans les divers établissements, comités de direction des thèmes interdisciplinaires du Labex LMH, direction du département de mathématique Paris-Saclay, de la FMJH et du LMH, responsables des divers parcours du master Mathématique et application de l'Université Paris-Saclay) a effectué un excellent travail collectif d'évaluation des dossiers : le fonctionnement collégial dans le périmètre actuel de l'Université Paris-Saclay fonctionne de manière excellente et à la satisfaction de tous en mathématique, et c'est un argument de plus justifiant la demande de co-accréditation triple entre Université Paris-Saclay, Institut Polytechnique de France et PSL de l'EDMH à partir de 2020.

Les données numériques de ce rapport ne concernent que les candidats à une allocation ministérielle fournies par les établissements, mais bien entendu les jurys ont aussi évalué de nombreuses autres candidatures (dont DIM MathInnov, bourses LMH et FMJH). Le travail de sélection des auditionnés a été effectué le jeudi 1 juin 2018, par le jury EDMH-LMH-FMJH. Il y avait cette année une part très importante de projets à l'interface Math-Info (plus d'une vingtaine de dossiers, dont de nombreux dans les laboratoires rattachés à l'ED STIC, mais dont les sujets avaient clairement une composante mathématique importante). La qualité globale des dossiers était excellente, les auditions se sont très bien déroulées (dont plusieurs par skype), grâce à l'important travail des directeurs-adjoints pour lesquels cela représente une charge lourde. Conformément à l'accord CentraleSupélec-FMJH d'une allocation garantie à l'EDMH tous les deux ans, il n'y avait pas d'allocation CentraleSupélec cette année. Contrairement aux deux années précédentes, la pression était moins importante sur les allocations X-ENSTA : d'une part l'EDMH a obtenu de l'École Polytechnique deux allocations en procédure avancée (dont une par les Relations internationales), d'autre part, l'EDMH a bénéficié de nombreux financements par organismes ou bourses pour les doctorants du CMAP (ERC, chaire MMB, DGA, INRIA, ...). Avant le jury de l'EDMH, l'École Polytechnique a annoncé qu'elle portait à 3 le nombre d'allocations qu'elle accordait en liste principale à l'EDMH, ce qui a permis d'en attribuer deux à l'ENSTA. L'ENS Paris-Saclay (qui a mis une allocation pour l'EDMH en liste principale en 2018 alors qu'elle était en liste complémentaire (« sous réserve ») l'année dernière), l'École Polytechnique (qui aura in fine accordé $2+3=5$ allocations à l'EDMH) et l'UEVE (qui a mis 2 allocations pour l'EDMH en liste principale en 2018, alors qu'elle n'en avait mis qu'une l'année dernière), ont tenu compte de la pression de l'année dernière. Le nombre d'allocations obtenues, qui n'a malheureusement pas permis d'attribuer une allocation à tous les candidats qui en méritaient une, est in fine conforme à celui espéré (18).

De nombreux candidats étrangers sont venus, conformément aux recommandations de l'EDMH faire un M1 ou M1+M2 en France, et beaucoup d'entre eux ont pu bénéficier d'une bourse du labex LMH ou de la fondation FMJH. Le pourcentage de femmes candidates sur ces dossiers au concours de l'EDMH est regrettablement bas (17%).

INDICATEURS

Nombre de contrats doctoraux financés sur la dotation MESRI en liste principale et nombre de contrats en liste complémentaire que l'école doctorale avait à pourvoir, détail par établissement, interne ou externe à l'Université Paris-Saclay :



La dotation initiale était

- 9 contrats en liste principale pour l'Université Paris-Sud (dont un accordé au laboratoire LAG (IHES), par accord de l'Université Paris-Sud)
- 2 contrats en liste principale pour l'UEVE
- 1 contrat en liste principale pour l'UVSQ
- 1 contrat en liste principale pour l'ENS Paris-Saclay
- 0 contrat en liste principale pour CentraleSupélec
- 2 contrats en liste principale et 2 contrats en liste complémentaire par l'Ecole Polytechnique, transformés en 2 contrats en procédure avancés + 3 contrats en liste principale
- contrat par PSL (établissement coaccrédité)

COMPOSITION DU OU DES JURYS (AVEC LES MEMBRES INVITES)

Thierry Bodineau, François Charles, Raphael Cerf, Nicolas Curien, Agnès Desolneux, Philippe Ciarlet, Erik Herbin, Frédéric Jean, Pierre-Gilles Lemarié, Christophe Giraud, Stéphane Nonnenmacher, Frédéric Paulin, François Roueff, Filipo Santambrogio, Vincent Sécherre, Nizar Touzi, Sylvain Arlot

DATES DE REUNIONS

Sélection des candidats pour les auditions le 1 juin 2018.

Auditions les 14 et 15 juin 2018, suivi du jury.

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	47	34	16	11
Dont hommes	39	27	14	10
Dont femmes	8	6	2	1
Dont préparant un diplôme Français***	42	29	13	9
Dont primo-arrivants**	5	5	3	2

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°575 : electrical, optical, bio-physics and engineering (EOBE)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours de l'école doctorale a été organisé de manière similaire aux trois dernières années. Les [modalités complètes](#) du concours de l'ED ont été **annoncées** à tous les acteurs, candidat(e)s, encadrants et chercheurs **dès le mois de février**, en particulier concernant la **composition du jury** EOBE 2018 constitué de 9 chercheurs(euses)/enseignant(e)s chercheurs(euses), et la **date limite** du 12 mai 2018 pour le dépôt des candidatures. Ces dernières ont été recueillies par le bureau de l'école doctorale, qui a organisé une collecte de l'ensemble des données et les a transmises aux membres du jury (chacun(e) ayant accès à l'information complète). Pour chaque candidature, un(e) rapporteur(e) a été en charge de compléter un avis détaillé sous la forme d'une fiche de deux pages à renseigner, dont le modèle, stable depuis 2015, a été transmis à tous par la direction de l'école doctorale.

46 candidatures complètes et soutenues par les directeurs de thèse et directions des laboratoires ont été admises pour une **audition orale**. Les auditions des candidats et candidates (~**20% par visio-conférence**) se sont tenues les 28 et 29 mai 2018. Le jury de l'école doctorale, **jury unique sans sous-jury**, a auditionné les 46 personnes. Puis, sur la base des dossiers transmis, des avis des directeurs de thèse et directions des laboratoires, et des auditions orales, le jury a qualifié 45 des 46 candidatures. Le jury de l'école doctorale a produit un **classement unique, de 1 à 45, sans autre critère que la qualité des candidatures**, laissant aux établissements employeurs l'affectation effective des contrats doctoraux.

Le jury EOBE 2018 a noté la grande qualité des candidatures, le niveau de recul et la réactivité des 25 premiers candidats et candidat(e)s auditionnés étant souvent impressionnants. Les décisions du jury ont été par ailleurs prises à l'unanimité des 9 membres, les avis convergents naturellement.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Eric CASSAN (UPSud), Guillaume KREBS (UPSud), François COSTA (ENS Paris-Saclay), Sophie BOUCHOULE (CNRS), Marie-Estelle GUEUNIER-FARRET (UPSud), Marc LAMBERT (CNRS/CentraleSupélec), Julien MOREAU (IOGS), Jean-Christophe (UPSud), Anne-Sophie GRIMAUULT (UPSud)

DATES DES REUNIONS

Première réunion de concertation du jury : 14 mai 2018. **Dates des auditions** : 28 et 29 mai 2018

Etape	Nombre candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	46	46	22 (avec les 1/2 financements accordés)	20
Dont hommes	28 (60,8%)	28 (60,8%)	9 (41%)	16
Dont femmes	18 (39,2%)	18 (39,2%)	13 (59%)	4
Préparant un diplôme Français	39	39	18	21
Dont primo-arrivants**	7	7	3	3

n°576 : particules hadrons énergie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation (Pheniics)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Les candidatures ont été de très haut niveau. Les candidats avaient bien compris que l'audition consistait en un entretien sur leur parcours et leur motivation pour le sujet de thèse concerné. La séquence de questions-réponses permet de bien évaluer l'adéquation entre le candidat et le sujet de thèse. Il faut noter que notre ED peut attribuer des demi-financements. L'ED disposait de 15 contrats doctoraux de Paris Sud et 1 de Polytechnique.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

- Arléo, François, CR, LLR – Ecole Polytechnique
- Déliot, Frédéric, Ingénieur-chercheur Irfu, CEA
- Hello, Patrice, Prof. Paris Sud – LAL
- Khan, Elias, Prof. Paris Sud – IPN
- Ruhlmann-Kleider, Vanina, Ingénieur-chercheur Irfu, CEA

DATES DES REUNIONS

Première réunion (éventuellement par voie électronique) du Jury pour retenir les candidats à auditionner :

- 14 mars 2018 (concours anticipé)
- 29 mai 2018 (concours normal)

Dates des auditions :

- 22 et 23 mars 2018 (concours anticipé)
- 4 et 5 juin 2018 (concours normal)

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	63	44	23	7
Dont hommes	49	33	18	5
Dont femmes	14	11	5	2
Dont préparant un diplôme Français***	35	26	15	7
Dont primo-arrivants**	28	18	8	0

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°577 : structure et dynamique des systèmes vivants (SDSV)

RAPPORT DU JURY SUR LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours de l'ED « Structure et Dynamiques des Systèmes vivants » s'est tenu du 19 au 21 juin 2018, sur la Faculté des Sciences d'Orsay.

Cinquante-six dossiers ont été reçus. Cinquante ont été sélectionnés pour une audition suite à l'analyse des dossiers par deux rapporteurs internes.

Entre la convocation pour les auditions et les auditions elles-mêmes, quelques candidats se sont désistés (2). Tous les autres candidats ont été auditionnés en présentiel sauf un candidat indien pour lequel une audition *via* Skype a été organisée.

Les sources de contrats étaient les suivantes :

- Université Paris-Sud : 9
- Université Evry-Val-d'Essonne : 6
- Université Versailles-St Quentin : 2
- ENS Paris-Saclay : 1 (sous réserve)
- COMUE PSL : 1

Des demandes de contrats ont été également faites en amont auprès de la FRM, à la mission handicap du CNRS, et au DIM ARDoC. Actuellement, un contrat FRM a été attribué à un candidat de la liste principale. Pour le contrat handicap (CNRS), le candidat (également en liste principale) est classé premier sur la liste mais nous sommes en attente d'un document national (RQTH - Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Pour l'heure, nous n'avons pas de retour du DIM ARDoC.

Le niveau scientifique des candidats est en constante progression, quelle que soit leur origine (établissement partenaires au sein de Paris-Saclay et hors Paris-Saclay). Le déroulé du concours (audition et discussion avec le jury) a été clairement affiché et compris par l'ensemble des candidats. Sur l'ensemble du concours (et pour la première fois), deux demi contrats ont été attribués à des candidats postulants dans des équipes d'accueil de l'INRA disposant chacun d'un demi contrat attribué par cet organisme.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

- Pierre CAPY, PR Paris-Sud, directeur de l'ED
- Florence GONNET, PR Université Évry-Val d'Essonne, directrice adjointe
- Bernard MIGNOTTE, PR Université Versailles-St-Quentin, directeur adjoint
- Jean-Luc PERNODET, DR CNRS, Paris-Sud, directeur adjoint
- Graça Raposo, DR CNRS, PSL, Enseignement à l'Institut Curie
- Ana BUJBELLO, DR, Genethon, Évry
- Marie-Noëlle DIEUDONNE, PR Université Versailles-St-Quentin
- Thierry MEINNEL, DR CNRS
- David PASTRE, PR Université Evry-Val d'Essonne
- Claire ROGEL GAILLARD, DR INRA
- Delphine SITTERLIN, MC-HDR, I2C UEVE
- Sandrine LE BIHAN, ITA CNRS, GQE-Le Moulon
- Gilles LEMAITRE, Ingénieur ISTEM, Evry
- Francesco LAVECCHIA, Doctorant Paris-Sud, I2BC Gif



- Tatiana MAROILLEY, doctorante UVSQ, GABI Jouy-en-Josas
- Ilham SEFFOUH, doctorante UEVE, LAMBE, Evry
- Charbel SOUAID, doctorant Paris-Sud, I2BC, Gif-sur-Yvette
- Jean-Charles CADORET, Maître de conférences à Paris-Diderot, Institut J. Monod
- Cosmin SAVEANU, PR IP - Institut Pasteur
- Brigitte HARTMANN, CR CNRS - ENS Cachan
- Stéphane AYMERICH, DR INRA
- Olivier LESPINET, PR Université Paris-Sud
- Jean-Marc GROGNET, Directeur Général de Génopole - GIP GENOPOLE
- Elisabeth PETIT-TEXEIRA, DR, GenHotel, Évry
- François ROUYER, DR INSERM, spécialiste en neurosciences
- Smokvina TAMARA, Danone Nutricia Research - DANONE
- Jean-Michel ROSSIGNOL, PR émérite Paris-Sud, spécialiste en Virologie
- Dominique de VIENNE, PR émérite Paris-Sud, spécialiste en Génétique quantitative
- Agathe Guilloux, PR UEVE, spécialiste en mathématiques appliquées à la biologie

Les représentants des doctorants au conseil de l'école doctorale sont observateurs des travaux du concours.

DATES DES REUNIONS

Première réunion (éventuellement par voie électronique) du Jury pour retenir les candidats à auditionner : en Avril entre 2 et 3 rapporteurs par dossier de candidature seront nommés, la réunion aura lieu fin Mai

Dates des auditions : du 19 au 21 Juin 2018

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	56	50	16 + 0.5 + 0.5	22
Dont hommes	21	21	7+0.5	10
Dont femmes	35	29	9+0.5	12
Dont préparant un diplôme Français***	50	45	14+0.5+0.5	19
Dont primo-arrivants**	6	5	2	3

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°578 : sciences de l'homme et de la société (SHS)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le jury s'est déroulé en deux étapes : une phase commune aux 3 pôles, de présélection des dossiers, s'est tenue sous la forme d'une réunion de direction (le 14 juin) pour déterminer les candidats à auditionner la semaine suivante. Cette réunion a été précédée de plusieurs séances de travail avec la direction des trois pôles, pour l'étude des candidatures par pôle et des avis des DT et DU. La réunion de direction du 14 juin avait également pour objectif d'arbitrer définitivement le nombre de CD attribuables par chaque jury de pôle. L'arbitrage final s'est fait collégialement, en fonction de la qualité des candidatures restant en lice. Les candidatures complètes étaient au total de 87. 41 candidats ont été convoqués aux auditions. 39 s'y sont présentés, répartis sur les 3 pôles.

20 CD étaient attribuables par l'ED SHS. Le pôle droit a auditionné 19 candidats pour 10 CD, le pôle éco-gestion en a auditionné 10 pour 4CD, tandis que le pôle SSH en a auditionné 10 pour 6 CD à attribuer.

Le déroulement des jurys a permis d'entendre 3 candidats par heure en moyenne. Les jurys souhaitent, l'an prochain, que des représentants élus des doctorants assistent systématiquement, en observateur, à chaque jury d'audition.

Le conseil de l'ED a ensuite voté, en séance, le 25 juin, sur une liste commune LP et LC des candidats retenus au titre de l'ED. C'est cette liste qui a été proposée au collège doctoral du 26 juin.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Jury Etape 1 pré-sélection sur dossier commun pour les 3 pôles) :

- Sandra CHARREIRE PETIT
- Boris BERNABÉ
- Laurent NEYRET (absent / excusé)
- Jacques POTHIER
- Nicolas HATZFELD
- Michel GUILLARD
- Hubert KEMPF

Jurys Etape 2 auditions : Trois jurys en parallèle. Un jury par pôle

Pôle SSH:

- Jacques Pothier - CHCSC
- Nicolas Hatzfeld - IDHES
- Guillaume Tiffon - CPN
- Laurence Maurines - EST
- Benoit Bastard - ISP
- Jean-Claude Yon - CHCSC
- Pierre Chastang - DYPAC
- Laurent Willemez - PRINTEMPS
- Jacques De Maillard - CESDIP



- Jean-Luc Vayssiere - CEARC
- Vincent Geronimi - CEMOTEV

Pôle Eco-Gestion :

- Michel Guillard - EPEE
- Ahmed Bounfour - RITM
- Kristine De Valck - GRECHEC
- Eleni Lliopulos - EPEE
- Sylvaine Poret - ALISS
- Alessandro Riboni - CREST

Pôle Droit :

- Boris Bernabé - DSR
- François Jankowiak - DSR
- Florence Poirat - IEDP
- Marc-Olivier Barbaud - IDEP
- Françoise Labarthe - CERDI
- Laurent Neyret (**excusé**) - DANTE
- Pascale Bertoni - VIP
- Mélanie Clément Fontaine- DANTE
- Olivia Bui Xuan - CRLD
- Stéphanie Lacour (**excusée**) - ISP

DATES DES REUNIONS

Première réunion (éventuellement par voie électronique) du Jury pour retenir les candidats à auditionner : 14 juin 2018

Dates des auditions : Mercredi 19 juin (pôle SSH), jeudi 20 juin (Pôle Eco-Gestion) et vendredi 22 juin 2018 (pôle Droit)

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	76	39	20	17
Dont hommes	43	22	12	18
Dont femmes	33	17	8	8

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°579 : sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences (SMEMAG)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

45 candidatures (dossier complet du candidat accompagné d'un avis favorable du directeur de thèse) ont été validées le 5 mai 2018 par le comité de direction de l'ED après avoir laissé une semaine supplémentaire aux encadrants retardataires pour donner un avis sur les candidats. 33 candidats ont été retenus par le conseil restreint de l'ED pour passer une audition. 28 candidats se sont présentés devant le jury dont la composition est donnée ci-dessous.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Benoît Goyeau, Professeur, Centrale-Supélec.	Jean Lerbet, Professeur à l'Université d'Evry, Laboratoire IBISC.
Olivier Hubert, Professeur, ENS Paris-Saclay.	Sophie Ayrault, DR CEA, LSCE : labo mixte CEA-CNRS-UVSQ.
Xavier Quidelleur, Professeur, Université Paris Sud.	Xavier Boutillon, DR CNRS LMS Ecole Polytechnique.
Habibou Maitournam, Professeur, ENSTA.	Maurice Rossi, DR CNRS, IJLRD, UPMC
Béatrice Guerrier, DR CNRS FAST à Orsay	
Christian Angelberger, Chef de projet « Turbulent Combustion Modelling », IFP-EN.	

DATES DES REUNIONS

- Date limite de dépôt des propositions des sujets de thèse : 28 février 2018
- Date limite de dépôt des dossiers complets de candidature et sélection des candidats par les directeurs de thèse : 27 avril 2018.
- Classement des candidatures par les directeurs d'unité : 7 mai 2018.
- Sélection des candidats retenus pour l'audition par le conseil restreint de l'Ecole Doctorale : 14 mai 2017. Les candidats retenus sont informés dans les deux jours qui suivent. L'école doctorale auditionne en moyenne trois candidats par contrat doctoral mis au concours.
- Audition des candidats du 30 mai au 1er juin 2018.

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	43	33	10	16
Dont hommes	34	26	6	13
Dont femmes	9	7	4	3
Dont préparant un diplôme Français***	12	8	3	5
Dont primo-arrivants**	2	2	0	2

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°580 : sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)*



RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Les représentants des doctorants au conseil de l'école doctorale sont invités en tant qu'observateurs à assister aux travaux du Jury de concours. Le concours comprend également les contrats doctoraux DIGITEO.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Composition des pré-jurys

Pôle 1 :

- CHAMPAGNAT Frédéric, ONERA
- DENISE Alain, Université Paris-Sud
- DOERR Benjamin, Ecole Polytechnique
- DUC Gilles, CentraleSupélec
- GOSSELIN Florian, CEA List
- GOUSSEAU Yann, Télécom ParisTech
- GRUYER Dominique, IFSTTAR
- MAMMAR Said, Université d'Evry Val-d'Essonne
- MARCOS Sylvie, CNRS
- PANTELEY Elena, CNRS
- RODET Thomas, ENS Paris-Saclay

Pôle 2 :

- BERTHET Antoine, CentraleSupélec
- BOUHTOU Mustapha, Orange Labs
- CARNEIRO-VIANA Aline, INRIA Saclay Ile-de-France
- COUPECHOUX Marceau, Télécom ParisTech
- DENISE Alain, Université Paris-Sud
- DESGREYS Patricia, Télécom ParisTech
- FOURNEAU Jean-Michel, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- LAURENT Maryline, Télécom SudParis
- LEPERS Catherine, Télécom SudParis
- SIBILLE Alain, Télécom ParisTech

Pôle 3 :

- d'ALCHE-BUC Florence, Télécom ParisTech
- ALLAUZEN Alexandre, Université Paris-Sud
- DEFUDE Bruno, Télécom SudParis
- DENISE Alain, Université Paris-Sud
- MALLEM Malik, Université d'Evry Val-d'Essonne



- MANOLESCU Ioana, INRIA
- PUCHERAL Philippe, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- VILNAT Anne, Université Paris-Sud
- ZWEIGENBAUM Pierre, CNRS

Pôle 4 :

- BEAUQUIER Joffroy, Université Paris-Sud
- BLANQUI Frédéric, INRIA Saclay Ile-de-France
- CONCHON Sylvain, Université Paris-Sud
- DELOSME Jean-Marc, Université d'Evry Val-d'Essonne
- DENISE Alain, Université Paris-Sud
- GRAHAM-LENGRAND Stéphane, Ecole Polytechnique
- KLOUL Leïla, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- PAUTET Laurent, Télécom ParisTech
- TOMASIK Joanna, CentraleSupélec

Composition du jury

- AKNIN Patrice, IRT SystemX
- BATALIE Anne, CentraleSupélec
- BAUDEL Thomas, IBM France
- DENISE Alain, Université Paris-Sud
- DESSANTE Philippe, CentraleSupélec
- DOERR Benjamin, Ecole Polytechnique
- DUC Gilles, CentraleSupélec
- KLAUDEL Hanna, Université d'Evry Val-d'Essonne
- KLOUL Leïla, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- SIBILLE Alain, Télécom ParisTech
- VILNAT Anne, Université Paris-Sud

DATES DES REUNIONS

Dates sélection des candidats pour l'audition : entre le 28 mai et le 4 juin 2018

Dates des auditions : entre le 11 Juin et le 15 Juin 2018

Dates des pré-jurys par pôle : entre le 11 Juin et le 15 Juin 2018

Date du Jury en Conseil d'ED : Mardi 19 Juin 2018

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	99	79	33****	29
Dont hommes	72	55	25	18
Dont femmes	27	24	8	11



Dont préparant un diplôme Français***	74	60	26	21
Dont primo-arrivants**	25	19	7	8

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

*** dont 2 sur financement Digiteo ; dont 2 (sur financement établissement) en co-financement avec d'autres établissements

n°581 : agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)

RAPPORT DU JURY SUR LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours s'est déroulé sur trois jours. Tous les doctorants sauf une ont respecté la consigne d'envoyer la présentation un jour avant le début du concours. La candidate en faute a présenté sans support, mais a réalisé une excellente audition terminant en liste principale. Comme l'an passé, trois candidats ont reçu un avis défavorable en l'état pour une inscription en thèse sur le sujet qu'ils proposaient. Une candidate a présenté un dossier proche de l'HDR (une dizaine de publications, une expérience de nombreuses années dans la recherche), n'avait pas compris le principe d'un contrat doctoral, pensant poursuivre sur son CDI actuel, et a été orientée vers une thèse en VAE.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Le jury s'est appuyé sur le Conseil Scientifique d'ABIES en invitant une experte supplémentaire, Pr Marie-Christine Scherrmann (Université Paris-Sud).

DATES DE REUNIONS

Dates des auditions : Du 18 au 20 juin.

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	33	33	8	21
Dont hommes	10	10	2	7
Dont femmes	23	23	6	14
Dont préparant un diplôme Français***	33	33	8	21
Dont primo-arrivants**	0	0	0	0

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°582 : cancérologie : biologie - médecine - santé (CBMS)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Les auditions du concours se sont déroulées sur 2 jours. Les représentants des doctorants au conseil de l'école doctorale étaient invités en tant qu'observateurs à assister aux travaux du jury. Toutes les candidatures ayant un dossier complet (44) ont été convoquées à l'audition. Le jury a auditionné 42 candidatures car deux ne se sont pas présentés à la convocation. La qualité des candidats était globalement excellente cette année. Le jury a retenu 14 candidats sur la liste principale et 6 sur la liste complémentaire avec classement.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Jury du 28 juin 2018

- SCHLUMBERGER Martin
- DAUTRY François
- APCHER Sébastien
- OLAUSSEN Ken
- BRIECHE Ivan
- CHEVILLARD Sylvie
- DEUTSCH Eric
- KANNOUCHE Patricia
- MONTAGNAC Guillaume
- WEIL Robert
- GARSUAULT Delphine (observatrice présente le jeudi 28/06/18)
- DAGHER Tracy (observatrice le jeudi 28/06/18 après midi)

Jury du 29 juin 2018

- SCHLUMBERGER Martin
- APCHER Sébastien
- AUCLAIR Christian
- BRIECHE Ivan
- CHEVILLARD Sylvie
- DAUTRY François
- DEUTSCH Eric
- KANNOUCHE Patricia
- MONTAGNAC Guillaume
- WEIL Robert
- OLAUSSEN Ken
- AMOR GUERET Mounira
- CANET-JOURDAN Charlotte (observatrice le matin)
- DARRIGRAND Romain (observateur le matin)
- LECLERC Marine (observatrice après-midi)
- TRAM TRAN Bao (observateur après-midi)

DATES DE REUNIONS

Première réunion du Jury pour retenir les candidats à auditionner : tous les candidats ont été convoqués pour les auditions **Dates des auditions : 28 et 29 juin 2018**

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	44	42	14	6
Dont hommes	17	16	7	1
Dont femmes	27	26	7	5
Dont préparant un diplôme Français***	43	42	13	6
Dont primo-arrivants**	1	1	1	0

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°127 : astronomie et astrophysique d'Ile-de-France (AAIF)



RAPPORT DU JURY SUR LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le jury 2018 s'est déroulé suivant des modalités identiques aux années précédentes. Notons que son organisation devrait être remise à plat l'an prochain, à l'occasion du changement de direction et de composition du conseil de l'ED (l'ED AAIF est en vague D). Nous avons noté une forte augmentation du nombre de candidatures, dont beaucoup n'ont pas été finalisées (près de 240 au total). Le jury a également noté l'excellente qualité globale des candidatures et le niveau très relevé du concours. En revanche, nous avons au final moins de candidats étrangers parmi les nouveaux doctorants.

La proportion de femme est revenue à son ratio habituel (de l'ordre de 1/3), après une fluctuation l'an dernier, principalement grâce aux thèses financées sur d'autres sources que les contrats doctoraux.

Nous avons eu des difficultés particulièrement importantes cette année à compléter les 1/2 financements obtenus sur des sources très diverses. La quasi impossibilité d'utiliser un contrat doctoral venant d'un établissement dans un laboratoire non rattaché à cet établissement est très pénalisante. En effet, notre ED fonctionne sans problème à l'échelle de l'Ile-de-France (170 doctorants en stock, environ 50 nouvelles thèses par an), mais ne serait pas viable si chaque établissement qui la co-accrédite fonctionnait de façon indépendante et étanche. Les effets de « petits nombres » seraient trop importants.

La date tardive de notre concours (2 juillet) reste justifiée par le souhait largement majoritaire des membres du jury de disposer des résultats définitifs de Master de la plupart des candidats. Comme chaque année, nous avons quelques désistements, juste avant ou juste après le jury. Mais au 28 août il reste encore plusieurs candidats de grande qualité dans la liste d'attente. Nous n'aurions donc aucune difficulté à attribuer plusieurs contrats supplémentaires.

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Le jury 2018 a été désigné officiellement par le conseil de l'ED le 1er février 2018. Les représentants des doctorants sont observateurs du concours. Sa composition est la suivante:

- Alain Abergel, Professeur, IAS, UPSud
- Guillaume Aulanier, Astronome, LESIA, ObsP
- Frédéric Daigne, Professeur, IAP, Sorbonne Université
- Florence Durret, Astronome, IAP, Sorbonne Université
- Thierry Fouchet, Professeur, LESIA, Sorbonne Université
- Jacques Le Bourlot, Professeur, LERMA, UPD
- Sébastien Lefranc, Ingénieur, Thalès
- Simona Mei, Professeur, LERMA, UPD
- Cyril Szopa, Professeur, LATMOS, UVSQ
- William Thuillot, Astronome, IMCCE, ObsP
- Jérôme Rodriguez, Ing CEA, AIM, UPD

DATES DES REUNIONS

Première réunion du Jury pour retenir les candidats à auditionner : Vendredi 4 mai 2018



Dates des auditions : du mardi 22 mai au lundi 28 mai 2018.

Un pré-jury a eu lieu le lundi 28, après les auditions. Il avait la possibilité d'attribuer au maximum 1/3 des contrats disponibles. Il en a attribué 2. Un des candidats a par la suite démissionné.

Le jury final a eu lieu le lundi 2 juillet 2018.

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	92 candidats ayant déposé 122 candidatures	Convoqués 62, auditionnés 54	22 dont 8 avec des 1/2 contrats	
Dont hommes	64	39	15	
Dont femmes	28	15	7	
Dont préparant un diplôme Français***			19	
Dont primo-arrivants**			3	

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

n°129 : sciences de l'environnement d'Ile-de-France (SEIF)



RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours a été d'un très bon niveau. L'audition des candidats a été faite devant le conseil de l'ED. Les auditions ont consisté en 5 minutes de présentation par le candidat (cursus, stage de M2, projet) et 10 minutes de questions. Le classement a été effectué en croisant l'évaluation à l'audition et les résultats académiques. Quinze contrats étaient à pourvoir (10 SU, 3 UVSQ, 1 UPS, 1 contrat international). Compte-tenu de l'existence de co-financements acquis (par exemple : demi-contrat du CNES), 16 candidats ont été classés en liste principale. Par ailleurs, 5 lauréats de demi-contrats « Make ou planet Great again », ont été auditionnés, mais co-financés hors contrats des universités (EUR « Graduate school in climate sciences », CLAND, Services climatiques).

COMPOSITION DU OU DES JURYS

Les membres du conseil de l'école doctorale:

Hervé Le Treut (LMD, SU), Laurence Picon (LMD, SU), Matthieu Roy-Barman (LSCE, UVSQ), Pascale Bouruet-Aubertot (LOCEAN, UPMC), Kathy Law (LATMOS, CNRS), Philippe Keckhut (LATMOS, CNRS), Cécile Mallet (LATMOS, UVSQ), Valérie Daux LSCE (LSCE, UVSQ), Philippe Bousquet LSCE, UVSQ), Solène Turquety (LMD, SU), Jean-Louis Colin (LISA, Paris 7), Pierre Cellier (EGC/INRA), Gilles Reverdin (LOCEAN, CNRS), Damien Cardinal (LOCEAN, UPMC), Eric Thiébaud (AD2M, UPMC), Sabrina Speich (LMD, ENS), Magali Le Discorde-Teyssier (DRF, CEA), Philippe Veyre (CNES), Rodolphe Lemée (Doctorant au LOV, SU), Pavla Debeljak (Doctorant au LOMIC, SU), Lebrun Marion (Doctorante au LOCEAN, SU), Audrey Brouillet (Doctorante au LSCE, UVSQ), Cyril Karam (Doctorante au LSCE, UVSQ), Omar Alaoui (Doctorant au LSCE, UVSQ)

DATES DE REUNIONS

Dates des auditions : 29-30 juin et 3 Juillet

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	45	45	16	9
Dont hommes	20	20	7	4
Dont femmes	25	25	9	5
Dont préparant un diplôme Français***	31	31	14	2
Dont primo-arrivants**	14	14	2	3

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)



n°564 : physique de l'Ile-de-France (PIF)

RAPPORT DU JURY SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le jury a noté la qualité remarquable d'un grand nombre de dossiers cette année. La sélection des dossiers pour l'audition a été difficile. Certains excellents candidats qui avaient toutes les qualités pour faire une thèse ont dû être écartés. Les auditions ont confirmé la grande qualité des candidats sélectionnés. Nous avons noté également la présence de quelques candidats primo-arrivants avec des dossiers exceptionnels qui ont très bien réussi le concours (5 candidats retenus dont 4 en liste principale sur 5 convoqués à l'audition). Il faudra suivre cette évolution à l'avenir car 4 des 11 (plus de 33%) des candidats en liste principale sont primo-arrivants cette année.

COMPOSITION DU OU DES JURYS : Le jury est composé de 20 membres :

- **un bureau du concours de 8 personnes :**
- Jean-François Allemand, directeur de l'ED, PSL
- Maria Chamarro, directrice adjointe ED, SU
- Sylvie Hénon, directrice adjointe ED, UPD
- Claude Pasquier, directeur adjoint ED, UPSaclay
- Michel Brune, PSL
- Marco Cirelli, SU
- Philippe Lafarge, UPD
- Véronique Terras, UPSaclay
- **12 membres du jury :**
- Maria Barbi, SU
- Silke Biermann, UPSaclay
- Laurent Coolen, SU
- Yannick de Wilde, PSL
- Florence Elias, USPC
- Mariana Grana, UPSaclay
- Evelyne Kolb, SU
- Jérôme Lagoute, USPC
- Jérôme Lodewyck, PSL
- Patrice Roche, UPSaclay
- Alice Sinatra, PSL
- Christophe Voisin, USPC

DATES DE REUNIONS

Première réunion du bureau du concours pour retenir les candidats à auditionner : le vendredi 18 Mai 2018. **Dates des auditions** devant le jury : mardi 5 juin et mercredi 6 juin 2018

Etape	Nombre de candidatures complètes reçues*	Auditions	Candidats retenus en liste principale	Candidats en liste complémentaire
Ensemble	57	28	11	9
Dont hommes	43	22	8	7
Dont femmes	14	6	3	2
Dont préparant un diplôme Français***	39	23	7	8
Dont primo-arrivants**	18	5	4	1

*Est comptée comme candidature un dossier complet, ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse pressenti

**Candidats primo-arrivants (PA), pour l'entrée en doctorat dans le système d'enseignement supérieur français

*** Candidats qui ont déjà été intégrés dans le système français, en vue d'obtenir un diplôme du cycle précédent (FR)

